

BINKS

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Table des matières

1. L'ENTREPRISE	3
2. CHAMP D'APPLICATION DES CGU	3
3. OBJET	4
4. LE SITE : ACCÈS, INSCRIPTION ET DISPONIBILITÉ	4
4.1. ACCES AUX SERVICES	4
4.2. INSCRIPTION	4
4.3 SIGNATURE ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS	5
4.3.1. DEFINITION	5
4.3.2. VALEUR PROBATOIRE	5
4.3.3. UTILISATION PAR L'ENTREPRISE	5
4.3.4. CONSENTEMENT DES UTILISATEURS	6
4.4. DISPONIBILITE DES SERVICES (MAINTENANCE DU SITE)	6
4.5. LE PARRAINAGE	6
5. LES SERVICES	7
5.1. LE COMPTE-CARTE	7
5.1.2. OUVERTURE DU COMPTE-CARTE	7
5.2. LES SERVICES DE PAIEMENT	8
5.2.2. CARTE	9
5.2.3. TRANSACTIONS FRAUDULEUSES LIEES A LA CARTE	10
6. TARIFS	11
7. GARANTIES ET RESPONSABILITES	11
7.1. PRINCIPE	11
7.2. LIMITATIONS DE RESPONSABILITE	11
7.3. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR	12
8. SUSPENSIONS ET RÉSILIATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES	12
8.1. RESILIATION DU COMPTE-CARTE ET DES SERVICES ASSOCIES	12
8.1.2. RESILIATION OU SUSPENSION PAR BINKS	12
8.2. COMPTE-CARTE INACTIF	13
9. RÉTRACTATION	14
10. DURÉE	14
11. STIPULATIONS GENERALES	14
11.1. PREUVES	14
11.2. DONNEES PERSONNELLES	14
11.3. PROPRIETE INTELLECTUELLE	15
11.4. INDEPENDANCE DES CLAUSES	15
11.5. FORCE MAJEURE	16
11.6. RECLAMATIONS	16
12. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION	16
12.1. DROIT APPLICABLE	16
12.2. COMPETENCE JURIDICTIONNELLE	16

1. L'ENTREPRISE

Binks.eu est un site édité par l'Entreprise Binks, société par actions simplifiée au capital de 100000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 854 031 887 et dont le siège social se situe 34 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris, France, est amenée à collecter et traiter certaines données à caractère personnel des personnes qui utilisent le site Internet qu'elle édite disponible à l'adresse URL www.binks.eu (ci-après désigné le « Site ») ainsi que l'Application (ci-après désignées les « Personnes Concernées »). Binks est un prestataire de services digital pour les personnes majeures. Binks est enregistrée en tant qu'agent bancaire auprès du Financial Conduct Authority (FCA) sous le numéro d'agrément : 902795 qui autorise en tant que tel à émettre, gérer et mettre à disposition de la monnaie électronique ainsi qu'à fournir des services de paiement.

Le Site est hébergé par la société Amazon Web Services LLC P.O. Box 81226 Seattle, WA 98108-1226, <http://aws.amazon.com>.

2. CHAMP D'APPLICATION DES CGU

Les présentes conditions générales d'utilisation (les « CGU ») s'appliquent de façon exclusive entre l'Entreprise et tout Utilisateur de ses Services, que l'Utilisation intervienne via le Site ou l'Application. Les Services sont exclusivement réservés aux Utilisateurs, à l'exclusion de toute autre personne. Toute Utilisation des Services emporte de plein droit l'application et la pleine acceptation des CGU, dans leur version en vigueur à la date de l'Utilisation.

Binks se réserve le droit de mettre à jour et de modifier librement, à tout moment, les CGU, après en avoir informé préalablement les Utilisateurs. Tout Utilisateur qui refuserait la nouvelle version des CGU à compter de leur date d'entrée en vigueur sera alors tenu de cesser l'Utilisation des Services.

Toute modification prendra effet à compter de sa publication sur le Site et ne s'appliquera qu'aux Utilisateurs utilisant les Services postérieurement à son entrée en vigueur. Binks se réserve le droit de compléter les CGU par toutes conditions particulières ou autre document, ayant valeur contractuelle, sous réserve d'en informer au préalable les Utilisateurs.

3. OBJET

Les CGU ont pour objet de définir les termes et modalités d'accès aux Services, en particulier, la mise à disposition, du Compte Carte, de la Carte et des Services de Paiement attachés au Compte-Carte.

4. LE SITE : ACCÈS, INSCRIPTION ET DISPONIBILITÉ**4.1. Accès aux Services**

Les Services de l'Entreprise sont accessibles par l'intermédiaire du Site et de l'Application, sous réserve de s'être préalablement inscrit, en suivant la procédure prévue à cet effet (cf. § 4.2.). Le Site est accessible à l'adresse suivante : <https://binks.eu/>.

L'Application est disponible sur le Google Play Store et l'App Store, lesquels requièrent l'utilisation d'un identifiant et d'un mot de passe propre à l'Utilisateur.

L'utilisation de l'Application requiert de disposer d'un smartphone connecté à internet.

L'Entreprise ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des difficultés de téléchargement de l'Application à partir du Google Play Store ou de l'App Store.

L'accès aux Services requiert également l'acceptation par l'Utilisateur du Contrat Binks et des éventuelles annexes, laquelle fait l'objet d'un accord tacite lors de l'inscription.

4.2. Inscription

L'inscription se déroule de la façon suivante :

1°) Télécharger l'application Binks puis procéder à l'inscription.

2°) Une fois l'inscription validée, l'accès aux Services requiert, sur l'Espace Dédié de l'Utilisateur sur le Site ou l'Application de :

- remplir un formulaire détaillé comportant des Données Personnelles, en particulier, les nom(s), prénom(s), date et lieu de naissance, nationalité, adresse et pays de résidence, numéro de téléphone portable, et le cas échéant, la profession de l'Utilisateur ;

- prendre en photo recto-verso une pièce d'identité (carte d'identité, passeport), les photos d'écran, images ou photocopies ne seront pas acceptées, seule l'originale peut être validée.

D'envoyer par mail un justificatif de domicile de moins de trois mois pour les personnes ne disposant pas de pièce d'identité française à : documents@binks.eu ;
Un selfie sera également à effectuer depuis notre outil intégré afin de valider votre identité.

- remplir toutes les conditions énumérées lors de l'inscription. Les vérifications sont réalisées par notre partenaire et aucun remboursement ne sera effectué si l'une des conditions énumérées n'est pas respectée.

L'Entreprise se réserve le droit de demander toute information ou document complémentaire aux Utilisateurs. Les informations et documents fournis par l'Utilisateur.

- doivent être exactes et conformes à la réalité, sous peine de suspension ou de cessation des Services, au choix de l'Entreprise. En cas de modification de tout ou partie des informations et documents communiqués, l'Utilisateur doit en informer l'Entreprise et les mettre à jour via le Site ou l'Application.

4.3 Signature électronique des documents

4.3.1. Définition

La signature numérique (parfois appelée signature électronique) est un système de signature permettant de garantir l'intégrité d'un document électronique et d'en authentifier l'auteur.

Son apposition sur un document manifeste le consentement du signataire sur le document signé.

4.3.2. Valeur probatoire

En application de l'article 1366 du code civil, la signature numérique a la même force probante que la signature manuscrite sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont elle émane et que le support utilisé soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.

4.3.3. Utilisation par l'Entreprise

L'Entreprise utilise des outils techniques de signature numérique fournis par elle-même ou par des prestataires spécialisés répondant aux exigences légales et réglementaires applicables en pareille matière. Il en est de même pour l'archivage des documents des Utilisateurs générés par le Site et/ou l'Application.

4.3.4. Consentement des Utilisateurs

Tout Utilisateur du Site ayant souscrit aux Services reconnaît être valablement engagé par sa signature numérique, les actes signés électroniquement ayant la même force probante que ceux signés au format papier.

Lors de la création du Compte-Carte, Binks s'assurera de l'identité de l'Utilisateur.

La validation de l'Utilisateur marque son consentement sur les documents contractuels le liant à l'Entreprise et acceptation des présentes.

L'Utilisateur reconnaît en particulier que tout acte auquel est associé un procédé sécurisé d'authentification est présumé signé par lui-même, sauf preuve contraire.

L'Utilisateur reconnaît que tout contrat établi via le Site prend effet, sauf dispositions spécifiques contraires, à compter de la date d'envoi du message de confirmation.

4.4. Disponibilité des services (maintenance du site)

Binks se réserve le droit de suspendre à tout instant et de manière provisoire l'Application ou le Site afin de procéder à leur mise à jour ou à toute opération de maintenance, sans que cette suspension momentanée des Services n'engage sa responsabilité. Afin de limiter tout désagrément pour les Utilisateurs, Binks avisera les Utilisateurs de toute opération de maintenance préalablement à celle-ci.

4.5. Le parrainage

Le système de parrainage évolue en date du 10 Juillet 2020, Binks propose maintenant à ses Utilisateurs un système de parrainage leur permettant de voir leur Compte-Carte crédité d'un montant de 2 euros par parrainage au bénéfice du parrain, sous réserve de l'inscription finalisée du parrainé et de l'ouverture par celui-ci d'un Compte-Carte. Les gains du Parrain seront crédités directement sur leur compte Binks dès l'inscription définitive des parrainés.

Le nombre de parrainage est illimité.

L'offre de parrainage à 2 euros est soumise à conditions d'avoir un Compte-Carte Binks actif, l'offre prendra fin dès la résiliation ou fermeture du compte-carte du parrainé.

Binks se réserve le droit de mettre un terme à tout instant au parrainage ou d'en modifier les conditions et le montant, ce que l'Utilisateur reconnaît et accepte.

Si Binks était amenée à constater des irrégularités d'un Utilisateur dans le cadre du parrainage, elle aura la faculté de prendre toute mesure adéquate afin de faire cesser ces irrégularités, en ce compris, la suspension ou la clôture du Compte-Carte de l'Utilisateur concerné.

5. LES SERVICES

Binks propose les services ci-dessous mentionnés à ses Utilisateurs.

À tout moment, ceux-ci pourront être complétés et/ou amendés par l'Entreprise.

5.1. Le Compte-Carte

5.1.1. Présentation

Le Compte-Carte proposé par Binks est un compte de paiement en euros, sans autorisation de découvert. Le Compte-Carte est ouvert dans les livres de Binks, société agréée en tant qu'établissement électronique de paiement et autorisé en conséquence à procéder aux opérations de paiement et à l'émission de la Carte.

A chaque Compte-Carte est attaché un numéro unique dénommé IBAN.

Le Compte-Carte permet la réalisation des opérations suivantes :

- Des opérations au débit : enregistrement de paiements réalisés par la Carte, émission de virements, domiciliation de prélèvements
- Des opérations au crédit : réception de virements.

5.1.2. Ouverture du Compte-Carte

Le Compte-Carte est accessible aux majeurs ayant 18 ans révolus à la date d'ouverture.

L'ouverture du Compte-Carte requiert le respect des conditions suivantes :

- Communiquer les informations demandées sur le Site ou l'Application
- Transmettre l'ensemble des documents demandés (pièce d'identité ou passeport, copie d'un justificatif de domicile)
- Disposer d'un numéro de téléphone portable
- Être résident d'un des pays de l'Union Européenne (hors outre-mer européen)
- Accepter les présentes CGU
- Accepter le Contrat Binks

Les sommes promises par l'Entreprise à l'Utilisateur au titre de l'ouverture du Compte Carte seront créditées sur le Compte-Carte dans les quatre-vingt-dix jours suivant son ouverture.

5.1.3. Fonctionnement du Compte

Le Compte-Carte peut être géré par l'intermédiaire de l'Application.

Son solde correspond à la différence entre les opérations au crédit et les opérations au débit. Il doit toujours être créditeur, sous peine de refus des paiements ou des prélèvements présentés.

Dans l'hypothèse où une opération serait présentée, acceptée par l'Entreprise mais aurait pour effet de mettre le Compte-Carte à découvert, l'Utilisateur sera tenu d'approvisionner le Compte-Carte sans délai et des frais pour défaut de provision pourront lui être appliqués par l'Entreprise.

L'ensemble des opérations du Compte-Carte fera l'objet d'un relevé mensuel, accessible via l'Application ou via le Site. Sauf opération de maintenance, le Compte-Carte est accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, au moyen d'un système à double authentification conformément à la réglementation en vigueur.

Outre la consultation du solde, le Compte-Carte permet la réalisation des opérations suivantes :

- Virements bancaires
- Enregistrement de comptes de bénéficiaires
- Mise en place de toutes notifications et alertes
- Gestion de la Carte (en particulier, toute opposition sur celle-ci)
- Impression du relevé d'identité bancaire du Compte-Carte
- Mise à jour des informations personnelles
- Communication de documents
- Contacts avec l'équipe Binks

L'ensemble des opérations de paiement sur le Compte-Carte sont initiées par l'Utilisateur, via l'Application ou le Site, et traitées par Binks.

5.2. Les services de paiement**5.2.1. Virements bancaires**

Binks vous permet de réaliser tous virements par l'intermédiaire de l'Application.

La mise en place d'un virement requiert la communication à Binks des références IBAN et BIC du compte et de la banque du destinataire.

La mise en place et la réalisation de virements sont gratuites.

A tout instant, l'Utilisateur pourra consulter l'historique de ses virements, ajouter de nouveaux bénéficiaires ou en supprimer, mettre en place des virements différés et le cas échéant, récurrents, et procéder à tout virement, sous réserve que le Compte-Carte soit créditeur.

5.2.2. Carte

En ouvrant un Compte-Carte, Binks vous donne accès gratuitement à une carte de paiement émise par Binks, son prestataire de paiement, de couleur noire (la « Black Card ») sans numéros.

La Carte permet de réaliser tout paiement, en France ou à l'International, en magasin ou en ligne, sans frais.

La Black Card permet également la réalisation de retraits sans frais, en France ou à l'étranger, sous réserve que le Compte-Carte soit approvisionné avant le paiement ou le retrait et le demeure après.

En cas de paiement ou de retrait dans une devise autre que l'euro, Binks appliquera un taux de conversion, lequel pourra donner lieu à une éventuelle régularisation sur le Compte-Carte post opération.

La Black Card est personnelle et ne peut être prêtée par l'Utilisateur. Son utilisation requiert son activation via l'Application.

La Carte fonctionne au moyen d'un code confidentiel à 4 chiffres qui sera transmis à l'Utilisateur ou du cryptogramme mentionnée sur celle-ci. En cas de composition erronée du code ou du cryptogramme à trois reprises, la Carte est automatiquement désactivée.

La Black Card comporte une durée de validité au-delà de laquelle elle deviendra inactive. Préalablement à son échéance, une nouvelle « Black Card » sera adressée à l'Utilisateur.

A tout instant, l'Utilisateur peut bloquer la Black Card au moyen de l'Application ou du Site ou en contactant le service client de l'Entreprise.

Les opérations de retrait requièrent l'utilisation de distributeurs du même réseau que la Carte.

La Carte est soumise à des plafonds modifiables, via le Site ou l'Application, lesquels peuvent toutefois être soumis à des conditions minimales de revenus.

En cas de vol ou de perte de la Carte, tout Utilisateur est tenu de faire opposition dans les meilleurs délais. L'opposition peut être mise en place via l'Application ou le Site ou en contactant le service client de Binks. Les paiements effectués via la Carte avant opposition demeurent à la charge de l'Utilisateur si ceux-ci ont été faits avec composition du code

secret ou en cas d'agissants frauduleux de l'Utilisateur ou de négligence grave de ce dernier.

5.2.3. Transactions frauduleuses liées à la carte

En cas de transactions non autorisées, vous devez tout d'abord bloquer les paiements par carte à partir de votre application et changez également vos numéros de carte virtuelle. Nous vous conseillons vivement de recommander une nouvelle carte afin d'éviter que de nouvelles transactions frauduleuses ne se produisent. Il est important de le faire avant que nous prenions en charge votre demande.

Cette demande doit être effectuée par envoi en courrier AR à l'adresse de notre siège social : Binks SAS, 34 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

Votre demande écrite doit mentionner les transactions identifiées comme frauduleuses ainsi que tout renseignements complémentaires utiles à votre identification (nom, prénom, code de parrainage).

Dès réception de ce courrier, l'Entreprise prendra connaissance de votre cas et le traitera dans les délais légaux.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette démarche est uniquement destinée aux transactions frauduleuses, dans le cas où celle-ci serait destinée à bloquer des paiements suite à un accord avec un marchand, cela pourrait entraîner un litige commercial.

Après investigations, s'il s'avère que le client a fait une fausse déclaration, l'Entreprise se réserve le droit de débiter le compte-carte du titulaire du montant de la somme précédemment contestée par le client qui aura été préalablement créditée lors de la prise en charge de la contestation par l'Entreprise.

5.2.4. Prélèvements

Tout Utilisateur peut mettre en place, via l'Application ou le Site, des prélèvements bancaires sur son Compte-Carte correspondant à l'autorisation donnée à un tiers de prélever directement et de manière régulière le cas échéant, tous montants sur le Compte-Carte de l'Utilisateur concerné.

Seuls les prélèvements en euros sont autorisés par l'Entreprise.

Tout Utilisateur pourra mettre fin à tout prélèvement mis en place par l'intermédiaire de l'Application ou du Site ou en contactant l'Entreprise.

Binks se réserve le droit de refuser d'honorer tout prélèvement qui se présenterait dans le cas où le Compte-Carte serait insuffisamment approvisionné. En pareille situation, des frais de rejet sont susceptibles d'être appliqués par l'Entreprise.

6. TARIFS

L'ouverture du Compte-Carte, l'obtention de la Carte et l'accès aux Services proposés aux Utilisateurs sont proposés et consultables à l'adresse suivante :

<https://binks.eu/tarifs/>

Les conditions tarifaires sont susceptibles d'évoluer et restent consultables sur le lien ci-dessus.

N.B : le prélèvement mensuel du montant de la formule tarifaire choisie s'effectue chaque mois directement sur le compte Binks. En cas de provisions insuffisantes, le débit se fera sur la carte utilisée lors de l'ouverture de compte.

7. GARANTIES ET RESPONSABILITES**7.1. Principe**

Binks fait son maximum afin de rendre l'Application et le Site disponible à tout moment, et ce, tout au long de l'année.

Binks est soumise à une obligation de moyens au titre des Services proposés, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

7.2. Limitations de responsabilité

Binks ne consent aux Utilisateurs aucune garantie de disponibilité du Site et de l'Application et ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas de suspension, d'interruption, de difficultés d'accès ou de non-disponibilité du Site ou de l'Application.

Binks décline également toute responsabilité au titre de toute perte de données, survenance de tous bugs informatiques ou de tous dommages consécutifs à toute intrusion frauduleuse d'un tiers sur le Site ou l'Application, eux-mêmes consécutifs à toute faute ou négligence volontaire ou involontaire d'un Utilisateur.

A titre de condition expresse du consentement de Binks au titre des Services, sa responsabilité à l'égard de tout Utilisateur ne saurait être supérieure au montant facturé à ce dernier au cours des six derniers mois précédant l'engagement de sa responsabilité par l'Utilisateur concerné.

En tout état de cause, Binks ne saurait être responsable de tout dommage indirect causé à un Utilisateur, quel qu'en soit la cause.

Binks ne sera pas non plus responsable des offres commerciales de ses partenaires et de toutes conséquences y attachées ou en ayant résulté pour les Utilisateurs les ayant acceptées.

7.3. Responsabilité de l'Utilisateur

Tout Utilisateur est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants et mots de passe et/ou de toute utilisation faite par lui du Site ou de l'Application et des conséquences y attachées.

Tout Utilisateur s'interdit de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, au Site ou à l'Application et de faire une utilisation de ceux-ci non conformes à leur finalité. Les Utilisateurs sont seuls responsables des informations communiquées à l'Entreprise et de leur éventuelle mise à jour.

Tout Utilisateur garantit l'Entreprise contre toute action de tiers consécutive à tout manquement aux présentes CGU, qu'il s'engage à respecter.

8. SUSPENSIONS ET RÉSILIATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES**8.1. Résiliation du compte-Carte et des Services associés**

Les Services proposés par Binks le sont à durée indéterminée. Tout Utilisateur dispose de la faculté de mettre un terme aux Services et de clôturer son Compte Carte sur simple demande au service client de Binks, au moyen de l'adresse suivante : contact@binks.eu ou par courrier adressé au siège social de l'Entreprise.

En cas de clôture de tout Compte-Carte et des Services associés, Binks prendra acte de la résiliation de l'Utilisateur au moyen de l'envoi d'un courriel à ce dernier. Le solde créditeur du Compte-Carte sera restitué par Binks au titulaire au terme d'un délai maximum de 30 jours, par voie de virement bancaire sur le compte bancaire dont les coordonnées seront communiquées par l'Utilisateur à Binks.

La clôture du Compte-Carte entrainera automatiquement et de plein droit, sans formalité additionnelle, le blocage définitif de la Carte.

8.1.2. Résiliation ou suspension par Binks

-Binks dispose également de la faculté de résilier ou suspendre tout Compte-Carte :

- moyennant un préavis de trois mois, sans motif, ou
- immédiatement, pour juste motif, en particulier, en cas de constatation d'opérations

irrégulières sur le Compte-Carte (fraude, impayés répétés, blanchiment, etc.) ou de non-respect des présentes CGU.

Le choix entre la résiliation et la suspension appartient à l'Entreprise, sans recours possible.

En cas de résiliation du Compte-Carte, le solde créditeur du Compte-Carte sera restitué à son titulaire au terme d'un délai maximum de 30 jours, par voie de virement bancaire, sur tout compte bancaire dont les coordonnées seront communiquées à l'Entreprise par l'Utilisateur concerné.

En cas de suspension, le Compte pourra être réactivé sur demande de l'Utilisateur, et ce, sous un délai de quinze jours suivant la suspension.

Tout décès d'un Utilisateur entraîne de plein droit la suspension immédiate de la Carte et de son Compte Carte puis sa fermeture dans les trente jours suivant le transfert du solde au notaire en charge de la succession.

8.2. Compte-Carte inactif

Conformément aux dispositions de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier, Binks recensera chaque année la liste des comptes-cartes ouverts par les Utilisateurs devenus inactifs.

Un compte est considéré comme inactif :

1° Soit à l'issue d'une période de douze mois au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

a) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et débit par l'établissement tenant le compte de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance ;

b) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, auprès de cet établissement ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

2° Soit, si son titulaire est décédé, à l'issue d'une période de douze mois suivant le décès au cours de laquelle aucun de ses ayants droit n'a informé l'établissement tenant le compte de sa volonté de faire valoir ses droits sur les avoirs et dépôts qui y sont inscrits.

En cas de compte inactif, Binks en informera le titulaire ou son représentant légal ou, le cas échéant, ses ayants droit connus, par tout moyen à sa disposition et leur indiquera les conséquences qui y sont attachées, en particulier quant au sort des fonds, lesquels seront transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations dans les délais légaux et réglementaires.

En complément du transfert susvisé, Binks aura également la faculté de suspendre avec effet immédiat la Carte dès l'inactivité du Compte. En pareille situation, la Carte pourra être réactivée par son Utilisateur en contactant l'Entreprise.

9. RÉTRACTATION

A compter de son inscription sur l'Application, tout Utilisateur bénéficie, conformément aux dispositions légales applicables, d'un droit de rétractation exerçable pendant 14 jours. Compte-tenu du fait que Binks engage des frais lors de la création de compte, tels que : la vérification d'identité, la création de cartes Virtuelle et Physique ainsi que d'un IBAN, le client ne pourra-t-être remboursé dans son intégralité en cas de demande de rétractation.

Toute demande de rétractation devra être accompagnée de la communication d'un relevé d'identité bancaire afin de permettre à l'Entreprise de virer le solde du compte bancaire, déduction faite de tout avantage dont aurait bénéficié l'Utilisateur se rétractant, résolu de plein droit du fait de la rétractation à l'adresse : cancel@binks.eu

10. DURÉE

Les CGU sont applicables pendant toute la durée de la relation contractuelle existante entre l'Utilisateur et l'Entreprise, laquelle est à durée indéterminée.

11. STIPULATIONS GENERALES

11.1. Preuves

La preuve des actes et opérations ordonnés et/ou réalisés par tout Utilisateur du Site ou de l'Application pourra être valablement rapportée au moyen des systèmes mis en place ou utilisés par Binks, ce que les Utilisateurs acceptent expressément et irrévocablement. La preuve pourra notamment résulter de tout enregistrement ou de tout support électronique ou numérique constituant la reproduction fiable, intègre et historique des données, conservées par l'Entreprise.

11.2. Données personnelles.

Binks s'engage à préserver votre vie privée. Toutes les données personnelles transmises par tout Utilisateur sont confidentielles et traitées conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier, celles prévues par le Règlement (UE) 2016/679 du

27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et par la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dans sa version en vigueur et au Décret n°2018-687 du 1er août 2018.

Pour une information complète sur le traitement des données personnelles par Binks et sur les droits des Utilisateurs associés, Binks invite les Utilisateurs à consulter sa politique de confidentialité accessible sur son Site, à partir du lien suivant : <https://binks.eu/wp-content/uploads/2019/11/POLICY-BINKS.pdf>, laquelle précise notamment :

- Les fondements légaux sur lesquels repose la collecte des données personnelles
- La nature des données collectées
- Les droits des Utilisateurs
- Les finalités des traitements

11.3. Propriété intellectuelle

Le contenu du Site et de l'Application demeure en tout temps, la propriété exclusive de l'Entreprise. Les Utilisateurs n'acquiescent aucun droit, tant sur le contenu du Site et de l'application que sur toute charte graphique, tout logo, toute marque déposée ou non déposée et utilisée par l'Entreprise.

Les Utilisateurs s'interdisent, sans l'accord écrit préalable de l'Entreprise, de déposer tout terme, combinaison de termes ou symboles similaires à la marque Binks ou à la dénomination Binks.

Plus généralement, les Utilisateurs s'interdisent de reproduire, modifier ou d'exploiter la charte graphique, le logo et la dénomination de l'Entreprise, sauf autorisation préalable de l'Entreprise.

Toute utilisation non autorisée de la charte graphique de l'Entreprise, de son logo ou de la dénomination Binks est constitutive d'actes de contrefaçon et engage la responsabilité de son auteur.

11.4. Indépendance des clauses

La nullité, l'illicéité ou l'inapplicabilité d'une clause quelconque des présentes ne saurait entraîner la nullité, l'illicéité ou l'inapplicabilité des autres clauses.

En cas de nullité, d'illicéité ou d'inapplicabilité d'une clause, l'Entreprise la remplacera par des nouvelles stipulations valides, licites ou applicables qui auront un effet aussi proche que possible de celui de la clause nulle, illicite ou inapplicable.

Les Utilisateurs ne pourront réclamer des dommages intérêts du fait d'une telle nullité, illicéité ou inapplicabilité d'une clause des présentes.

11.5. Force majeure

Aucune des Parties ne sera responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution de ses obligations si ce retard ou cette inexécution résulte d'un cas de force majeure, telle que celle-ci est définie par la jurisprudence.

Dans l'hypothèse où l'Entreprise envisagerait de se prévaloir d'un cas de force majeure, elle devra en informer tout Utilisateur au préalable, par écrit, au plus tard dans les cinq (5) jours calendaires suivant la survenance de l'événement invoqué.

En tout état de cause, en cas de survenance d'un cas de force majeure, chaque partie mettra tout en œuvre pour minimiser les effets dudit cas de force majeure.

Aux fins des présentes, ne sera pas constitutifs d'un cas de force majeure toute perte d'emploi d'un Utilisateur.

11.6. Réclamations

Toute réclamation en lien avec le Site, l'Application ou les Services proposés par l'Entreprise pourra être formulée par tout Utilisateur auprès de l'Entreprise, par courrier adressé au siège social, courriel au service clients ou contact téléphonique.

L'Entreprise s'engage à y répondre dans un délai maximal de deux mois à compter de la réception de la réclamation.

L'Entreprise et l'Utilisateur concerné à l'origine de la réclamation s'efforceront de faire leurs meilleurs efforts à l'effet de trouver toute solution amiable.

12. DROIT APPLICABLE – JURIDICTION**12.1. Droit applicable**

Les CGU et tous documents en résultant entre l'Entreprise et tout Utilisateur sont régis et interprétés conformément au droit français.

12.2. Compétence juridictionnelle

Tout différend né de la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes sera soumis aux juridictions françaises compétentes.